

Lettre ouverte à Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé

Objet : Demande d'officialisation de suspension des agréments centre et contrôleur pendant la période de confinement et report des dates de contrôle technique et de contre visite de 40 jours.

Monsieur le Ministre,

Nous venons par cette lettre vous faire part de la situation critique dans laquelle les centres de contrôle technique automobiles de France se trouvent face à l'ambiguïté d'ouverture ou de fermeture de leurs centres sur le territoire. Les automobilistes qui doivent passer leur contrôle technique ou leur contre visite, par peur de se voir verbaliser par les nombreuses forces de l'ordre déployées, continuent de se déplacer dans les centres alors même que vous les avez sommés de rester confinés pour limiter la propagation du Coronavirus 19.

Le message transmis par M. Macron, président de la République, lors de son discours à la Nation du 15 mars dernier était pourtant clair : tous les français sont invités à rester chez eux.

Sans clarification de la part des autorités, de nombreux centres restent ouverts avec des contrôleurs qui effectuent leur travail la peur au ventre. Et pourtant l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et protéger la santé physique et mentale des employés de sa société. Nous n'avons actuellement clairement pas les moyens de protéger les salariés de nos centres de contrôle technique affiliés, ni les automobilistes pour lutter contre la propagation du virus : pas de gants, pas de gel et nous devons contrôler des véhicules potentiellement contaminés ! Bien que le contrôle technique soit une activité majeure de la sécurité routière, le simple fait de laisser les centres de contrôle technique ouverts incite les français à sortir de leur confinement.

Les statistiques d'ouverture des centres montrent que plusieurs centaines de centres restent ouverts au public. Nous comprendrions aisément que seuls quelques centres par département soit réquisitionnés afin d'effectuer les contrôles des véhicules de santé et autres véhicules nécessaires pour faire appliquer les directives actuelles (gendarmerie, ambulance, pompier.....) mais **SVP aidez-nous à limiter le trafic dans nos centres en officialisant, via notre ministère de tutelle (Ministère de la transition écologique et solidaire) la suspension des agréments centre et contrôleur pendant la période de confinement et en officialisant le report des dates de contrôle technique et de contre visite de 40 jours.**

En Italie, en Belgique et en Espagne, des mesures ont été prises en ce sens. L'Etat a acté un report des contrôles techniques et contre visites pour permettre aux centres de fermer et ainsi protéger leurs salariés, leurs familles et leurs clients.

Nous sommes bien évidemment à vos côtés pour mener cette bataille de santé publique mais donnez-nous les moyens de vous aider pour limiter la propagation du Coronavirus via nos centres. Nous sommes toujours en attente d'instructions de notre ministère de tutelle.

Alexandra Herbel
Directrice Générale SECTA

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

TECHNOSUR
CONCEPT CONTROLE TECHNIQUE PONDUS LOURDS

diagnosur
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

MOTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE 2 ROUES

PARTENAIRES :

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

R association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE

CERTIFIÉE :

Intertek
ISO 9001
CERTIFICATION
CENTRE DE SYSTEMES
DE MANAGEMENT
ASSOCIATION
COFRAC
N° 4224
JURÉE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE